



## Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

### Elaboration du SCoT

Objet et date	<b>Compte-rendu de l'atelier élysé « Littoral » du 7 décembre 2017</b> <i>Les élus du territoire sont invités à débattre des thématiques spécifiques au secteur littoral, tout en ouvrant la réflexion sur l'objectif de solidarité territoriale et des liens à développer avec les terres intérieures.</i>
Personnes présentes	Voir la liste des communes et EPCI présents en annexe

### Présentation de l'atelier en plénière

Après quelques mots d'accueil par Baie de Somme 3 Vallées, Gaëlle HERRY, directrice d'étude au sein du bureau d'études Even Conseil, revient, à l'aide d'un support de présentation, sur les principales définitions de la Loi littoral et synthétise divers documents réglementaires ou plans d'actions déjà à l'œuvre (Opération Grand site, PAPI Bresle Somme Authie, Charte du PNR, occupation du domaine public maritime, ...).

Cette présentation en réunion plénière est l'occasion d'aborder diverses thématiques spécifiques au secteur littoral telles l'économie maritime et l'agriculture rétro-littorale ; l'attractivité résidentielle et l'hébergement touristique ; les activités de nature ; les mobilités spécifiques et saisonnières ; l'architecture balnéaire et le bâti résilient adapté au risque.

A l'issue de la présentation, diverses observations sont formulées :

- La mairie du Crotoy travaille sur la mise en place de son AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine). Cette servitude d'utilité publique est destinée à promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces. Elle définit de façon plus précise que le PLU les règles de construction et d'entretien des édifices de la zone délimitée.
- Dans le cadre de la révision de son Plan d'occupation des sols et de sa transformation en Plan local d'urbanisme, Cayeux-sur-Mer a pris en compte les problématiques Loi Littoral et risque de submersion (Stratégie Bas Champs Sud, secteurs à fortes contraintes). Par ailleurs, le patrimoine est valorisé (recommandations sur les couleurs des cabines de plage). La réflexion sur la résilience a été menée sur la reconfiguration du boulevard du front de mer (cf. étude de fréquentation, de circulation et de stationnement).
- Il serait préférable d'utiliser le terme « hôtellerie de plein air », au lieu de camping, car le territoire se positionne désormais sur de l'hébergement haut de gamme.
- Est signalé l'arrêt des subventions de l'agence de l'eau sur les travaux liés à la submersion, compétence qui est désormais transférée dans le cadre de la GEMAPI.

Les élus sont invités à se répartir au sein des tables rondes suivantes : Activités productives ou traditionnelles liées à la mer ; Attractivité résidentielle littorale, fréquentation touristique et mobilités saisonnières ; Vulnérabilité climatique et urbanisme résilient.

Table ronde n°1 : Activités productives ou traditionnelles liées à la mer

Constats ou enjeux prioritaires	Bonnes pratiques et pistes pour l'avenir	Solidarités envisageables Liens littoral/ avant-pays
<p>Les participants s'accordent sur la nécessité de garantir un certain équilibre entre activités (chasse, préservation, tourisme, agriculture) et le maintien d'un développement raisonné adapté, à l'année, des communes rurales :</p> <p><b><u>- La population actuelle du littoral et des zones rurales arrière-littorales doit bien vivre à l'année</u></b> (équipements, services à la personne, commerces, transports).</p> <p><b><u>- Favoriser le développement des communes rurales</u></b> – « approche réaliste de l'aménagement ». La construction dans les dents creuses, quelles perspectives dans les petits villages ? Des contraintes fortes liées à l'environnement et aussi à la préservation des sites agricoles en activité. Possibilité du changement de destination des bâtiments anciennement agricoles, permet de préserver le patrimoine.</p> <p><b><u>- La préservation de milieux rares et remarquables et de la qualité de l'eau, essentielle au maintien des activités de pêche et de conchyliculture.</u></b></p> <p>- La préservation du cordon dunaire pour la sauvegarde des marais, passage de nombreux oiseaux migratoires. - Préservation de la faune et de la flore particulière du littoral et des marais arrière-littoraux</p> <p><b><u>- Maintien des activités traditionnelles de chasse (gibier d'eau) et de pêche</u></b></p> <p>- Entretien des lieux de chasse - exemple de la chasse à la Bécassine (nécessité d'autoriser le brûlage).</p>	<p><b><u>- Développement des activités nautiques dans les terres</u></b> (plans d'eau intérieur, reconversion des carrières) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu majeur sur le plan d'eau de Saint Firmin lès Crotoy</li> <li>- Enjeu plus limité sur certaines foraines (Quend, Rue)</li> </ul> <p><b><u>- Développement des circuits-courts pêche et agriculture :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des produits de la mer : sur le littoral et aussi dans des points de vente arrière-littoraux et touristiques</li> <li>- Sauvegarde des petits commerces de proximité</li> <li>- Préservation de l'agriculture maritime (maintien de l'élevage en cœur d'estuaire et en prairies humides)</li> <li>- Développer la transformation des produits de la mer sur le territoire (coques, salicornes, végétaux, ...)</li> <li>- Organiser et valoriser les activités liées à la conchyliculture</li> </ul> <p><b><u>- Développer des services innovants et diversifiés, mieux adaptés aux zones rurales et littorales et à la saisonnalité</u></b> (vente à domicile, épicerie multiservices, numérique, ...)</p> <p><b><u>-Poursuivre les actions visant à favoriser l'accès aux ports pour pérenniser les activités de pêche artisanale côtière :</u></b> Problème d'ensablement de la Baie, extraction des sédiments du bassin de chasse du Crotoy, travail multi partenarial (Région, Département, carriers, ...)</p>	<p>Plusieurs pistes sont évoquées pour favoriser les liens entre littoral et avant-pays :</p> <p><b><u>- le choix de la localisation des équipements :</u></b> piscines, centre nautique (ex : plans d'eau intérieurs) et ouvrir sur d'autres loisirs (sports et nature)</p> <p><b><u>- le sport de nature qui va de la plage vers l'avant-pays</u></b> (ex : vélos, trails, courses à pied)</p> <p><b><u>- conforter les liens entre les circuits randonnées et cyclables de la côte vers l'intérieur du territoire</u></b></p> <p><b><u>- Profiter de l'attractivité littorale pour faire connaître les produits et services des terres intérieures</u></b> (restauration, hébergement, vente des produits fermiers locaux, ...), y compris via le site Internet de BS3V.</p> <p><b><u>- Travailler « l'esprit collectif » - faire jouer les solidarités :</u></b> prise de conscience de l'effet de la mer sur le territoire. Les communes littorales ne souhaitent pas être isolées dans le cadre des réflexions sur le PAPI par exemple.</p>

<p><b><u>- Gestion de la fréquentation et cohabitation entre chasse et activités de tourisme et de loisirs</u></b></p> <p>- enjeu des circuits pédestres et cyclables à canaliser par rapport aux secteurs de chasse (ouverture de la chasse au mois d'août, en saison estivale à janvier). Il faut clôturer et mieux identifier les secteurs accessibles aux touristes et ceux réservés à la chasse.</p> <p>- cas de l'organisation des battues en forêt de Crécy, comment mieux informer les touristes ?</p>		
--	--	--

**Table ronde n°2 : Attractivité résidentielle littorale, fréquentation touristique et mobilités saisonnières**

<b>Constats ou enjeux prioritaires</b>	<b>Bonnes pratiques et pistes pour l'avenir</b>	<b>Solidarités envisageables Liens littoral/ avant-pays</b>
<p>Tandis que le littoral picard est en pleine croissance d'attractivité résidentielle et touristique, les participants constatent qu'<b><u>il est de plus en plus difficile de se loger sur le littoral</u></b>. Le gonflement important du prix du foncier et de l'immobilier littoral déséquilibre les trajectoires résidentielles.</p> <p>En outre, sont également soulignés une relative <b><u>vétusté du parc de logements et son caractère mono-typé</u></b>.</p> <p>Sont mentionnées des <b><u>difficultés de circulation sur la côte</u></b>, souvent prégnantes en très haute saison touristique (avec des phénomènes de pics de fréquentation lors de beaux week-ends, d'événementiels en période estivale, ...).</p>	<p><b><u>Diminuer la capacité de construction de résidences secondaires</u></b> sur le littoral.</p> <p>Accélérer la <b><u>réhabilitation du parc existant</u></b> pour remettre des logements sur le marché.</p> <p><b><u>Diversifier le parc de logements</u></b> en proposant notamment une offre adaptée aux jeunes ménages et aux personnes âgées. <b><u>Développer l'offre locative publique en zones littorale et rurale</u></b> (Abbeville concentre à elle-seule près de 70% de l'offre territoriale).</p> <p><b><u>Ne pas accueillir plus mais accueillir mieux</u></b> : proposer aux visiteurs d'autres espaces que les seuls bords de mer, construire une culture de l'intermodalité, encourager l'essor des mobilités actives sécurisées, améliorer les pratiques d'accueil et d'information, ...</p>	<p>En s'appuyant sur le caractère patrimonial des zones rurales, <b><u>desserrer l'attractivité résidentielle littorale</u></b> pour attirer l'investissement locatif vers l'avant-pays et favoriser une meilleure diffusion des flux touristiques.</p> <p>Le desserrement des ménages et le vieillissement constituent des enjeux auxquels littoral et avant-pays doivent répondre de concert afin de <b><u>garantir de véritables trajectoires résidentielles</u></b>.</p> <p>La Picardie maritime possédant, au-delà de ses sites et stations emblématiques, un riche patrimoine, naturel et architectural, historique et culturel, encore peu valorisé, <b><u>révéler de nouveaux pôles d'attractivité</u></b> dans les terres intérieures.</p>

<p>Les participants estiment que <u><a href="#">l'économie touristique stagne dans sa capacité à créer de la valeur ajoutée</a></u> et qu'il est vital de tirer vers le haut l'offre d'hébergements et d'élargir encore davantage la saisonnalité.</p>	<p>Faire en sorte que les documents d'urbanisme autorisent <u><a href="#">l'implantation d'équipements hôteliers et d'unités touristiques sur la côte et dans les terres intérieures</a></u>. Développer l'hôtellerie de plein air sur les zones rétro-littorales, en pensant aux modes doux de déplacement pour rejoindre la côte.</p>	<p><u><a href="#">Etirer la dynamique littorale vers l'avant-pays</a></u> en jouant sur les complémentarités en termes d'équipements, de loisirs/sports de nature, d'accessibilité et d'offre d'hébergements.</p>
--	---	---

### Table ronde n°3 : Vulnérabilité climatique et urbanisme résilient

Constats ou enjeux prioritaires	Bonnes pratiques et pistes pour l'avenir	Solidarités envisageables Liens littoral/ avant-pays
<p>Des problématiques sont évoquées par les participants :</p> <p><u><a href="#">Faits/constats :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recul du cordon littoral</li> <li>- La saturation des réseaux ferrés</li> </ul> <p><u><a href="#">Enjeux de gouvernance :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pérennité des financements</li> <li>- La vulnérabilité économique (coût des travaux pour limiter le risque, taxes des bas Champs) influe sur l'attractivité touristique</li> </ul> <p><u><a href="#">Enjeux sur le littoral :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le risque inondation</li> <li>- Renforcer la sécurité des mobilités douces</li> <li>- Préserver les milieux naturels</li> <li>- Requalifier les fronts de mer</li> <li>- Adaptation de la stratégie touristique (loisirs, accueil, mobilités)</li> <li>- Adapter les réseaux et les services</li> <li>- Relocaliser la population</li> </ul>	<p><u><a href="#">Planification territoriale :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir les documents d'urbanisme en prenant en compte les principes régissant le développement durable, les prescriptions de la Loi littoral, des PPRN, du PAPI BSA ...</li> </ul> <p><u><a href="#">Communication :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population pour réduire la vulnérabilité face au risque</li> <li>- Assurer la veille sur l'urbanisation</li> </ul> <p><u><a href="#">Gouvernance :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des partenariats à plusieurs échelles (BS3V, SMBSGLP, EPCI)</li> <li>- Créer une intercommunalité propre au « front de mer »</li> </ul> <p><u><a href="#">Aménagement :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des travaux de protection sur le littoral (ex : digue)</li> <li>- Faire reculer l'urbanisation future (recul stratégique)</li> <li>- Mettre en valeur le paysage urbain</li> <li>- Reconvertir les carrières/aménagement de cités lacustres (plan d'eau carrières)</li> </ul>	<p>Les participants s'accordent sur la nécessité de protéger l'existant qui reste utile.</p> <p>Les participants évoquent la nécessité de penser le territoire dans son ensemble au travers de plusieurs pistes :</p> <p><u><a href="#">Gouvernance :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins complémentaires en ingénierie territoriale, en particulier dans les terres intérieures (à développer au travers du futur PNR)</li> <li>- L'association de BS3V aux réflexions du Syndicat Mixte Grand Littoral Picard, et vice versa</li> <li>- Donner des compétences touristiques à l'échelle des agglomérations</li> </ul> <p><u><a href="#">Aménagement :</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des structures touristiques</li> </ul>

	<p><b><u>Transport-mobilité :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Créer des navettes littorales</li></ul> <p><b><u>Logement/habitat :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Créer des logements sur pilotis</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Liaisons transports collectifs (bus-train)</li><li>- Parking de délestage en rétro-littoral</li></ul>
--	---	---